

Réf: Dossier N° : 58659

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « KAY'S CONSEIL »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI 2 Lot 156, 01 BP 5642
ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KAY'S CONSEIL » .

Objet: Assistance et conseil juridique, comptable et fiscale, audit fiscal, comptable, juridique et social, formation, étude projet, étude voyage, gestion des ressources humaines, accompagnement et aide aux pme-pmi, recherche de financement, et de marche etc. relation publique et communication, intermédiation et lobbying, import & export, divers.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE DJIBI 2 Lot 156, 01 BP 5642
ABIDJAN 01**

GERANT: Monsieur COULIBALY AMBEGNAN DAOUDA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32952 du 20/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29787 du 20/12/2018

